

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Vingt-cinquième session
Genève, 9 – 13 novembre 2020

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE

1. La vingt-cinquième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) s'est tenue du 9 au 13 novembre 2020, sous une forme hybride. Ont pris part à cette session 104 États membres et 16 observateurs. La session a été ouverte par M. Daren Tang, Directeur général de l'OMPI.
2. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, le comité a élu Son Excellence Mme Patricia Benedetti, ambassadrice d'El Salvador auprès de l'Organisation mondiale du commerce, en qualité de présidente, et Mme Beverly Perry, conseillère principale en matière de politiques à l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni, en qualité de vice-présidente, pour une période d'un an.
3. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le comité a adopté le projet d'ordre du jour, qui figure dans le document CDIP/25/1 Prov.2.
4. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, le comité a examiné la question de l'accréditation d'observateurs, qui fait l'objet du document CDIP/25/7. Le comité a décidé d'admettre une organisation non gouvernementale (ONG) en qualité d'observatrice ad hoc, à savoir l'Association pour le devenir des autochtones et de leur connaissance originelle (ADACO).
5. Au titre du point 5 de l'ordre du jour, le comité a écouté les déclarations générales des délégations.
6. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, le comité a examiné les questions suivantes :
 - 6.1 Le rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement, qui figure dans le document CDIP/25/2. Le comité a pris note des informations contenues dans le document et ses annexes.

- 6.2 Le rapport sur le forum sur le Web mis en place dans le cadre du “projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” après son intégration au sein de la nouvelle plateforme INSPIRE de l’OMPI, qui figure dans le document CDIP/25/5. Le comité a pris note des informations contenues dans le rapport et de l’exposé présenté par le Secrétariat.
- 6.3 Le rapport sur la contribution de l’OMPI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées, qui figure dans le document CDIP/25/6. Le comité a examiné les informations contenues dans le rapport et en a pris note.
7. Au titre du point 6.i) de l’ordre du jour, le comité a examiné le rapport sur les webinaires consacrés à l’assistance technique, qui figure dans le document CDIP/25/3, et le rapport d’évaluation des webinaires de l’OMPI consacrés à l’assistance technique, qui figure dans le document CDIP/25/4. Le comité a pris note des informations contenues dans les documents CDIP/25/3 et CDIP/24. Le comité a décidé que le secrétariat du CDIP devrait poursuivre les webinaires compte tenu des recommandations figurant dans le document CDIP/25/4 et des observations formulées par les États membres.
8. Au titre du point 7 de l’ordre du jour, le comité a examiné les questions suivantes :
- 8.1 La proposition de projet présentée par la République d’Indonésie et les Émirats arabes unis sur la promotion de l’utilisation de la propriété intellectuelle dans les pays en développement en faveur des industries de la création à l’ère du numérique, qui figure dans le document CDIP/25/8 Rev. Le comité a pris note de la proposition de projet et a prié les pays auteurs de la proposition de réviser le document avec l’aide du Secrétariat en tenant compte des observations formulées par les autres délégations, pour examen à sa prochaine session.
- 8.2 La proposition de projet présentée par El Salvador sur la systématisation des données statistiques et la conception et la mise en œuvre d’une méthode pour l’élaboration d’évaluations d’incidence sur l’utilisation du système de la propriété intellectuelle, qui figure dans le document CDIP/25/10. Le comité a prié El Salvador de poursuivre l’élaboration de la proposition de projet avec l’aide du Secrétariat pour examen à sa prochaine session.
- 8.3 La validation de la faisabilité d’un catalogue des projets et résultats du Plan d’action pour le développement consultable en ligne, qui figure dans le document CDIP/25/INF/2. Le comité a pris note des informations contenues dans ce document.
- 8.4 Le résumé de l’étude exploratoire sur le projet intitulé “Propriété intellectuelle et tourisme gastronomique au Pérou et dans d’autres pays en développement”, qui figure dans le document CDIP/25/INF/3. Le comité a pris note des informations contenues dans le document.
9. Au titre du point 8 de l’ordre du jour consacré à la propriété intellectuelle et au développement, le comité a décidé de reporter à sa vingt-sixième session l’examen et la présentation du Secrétariat sur le thème “Propriété intellectuelle et économie de la création” à sa vingt-sixième session. Le report de cette discussion ne créera pas de précédent pour les sessions futures du CDIP. Le comité est également convenu que le thème “Le rôle des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI) en tant que catalyseurs de l’innovation et du transfert de technologie : opportunités et défis” serait examiné à sa vingt-septième session, que le thème “Propriété intellectuelle et innovation : stratégies en matière de marques et de dessins et modèles pour les entrepreneurs” serait examiné à sa vingt-huitième session et que le thème “Commercialisation de la propriété intellectuelle et transfert de technologie” serait examiné à sa vingt-neuvième session. Le comité a décidé de revenir sur le thème “Les femmes et la

propriété intellectuelle” à sa vingt-sixième session, comme décidé à sa vingt-deuxième session ([par. 8.2v\) du résumé présenté par le président](#)). Le Secrétariat mettra à jour la liste des thèmes en conséquence.

10. Au titre du point 9 de l'ordre du jour consacré aux travaux futurs, le comité est convenu d'une liste de questions et de documents pour la prochaine session, dont le Secrétariat a donné lecture.

11. Le comité a noté que, conformément au paragraphe 32 du rapport de synthèse de la cinquante-neuvième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI (document [A/59/13](#)), les rapports in extenso des vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions du CDIP seraient remplacés par une transcription en anglais, entièrement automatique et synchronisée avec l'enregistrement vidéo, puis traduite automatiquement dans les cinq autres langues de l'ONU. Par conséquent, le rapport de la présente session sera mis à disposition sous cette forme.

Afin d'améliorer la qualité de la transcription automatique, les délégations sont priées de fournir au Secrétariat les éventuelles corrections importantes à apporter, de préférence quatre semaines avant la prochaine session du comité.

12. Le présent résumé, ainsi que le résumé présenté par le président de la vingt-sixième session du comité et le rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement, qui figure dans le document CDIP/25/2, constitueront le rapport du comité à l'Assemblée générale.

13. La session s'est achevée le 12 novembre 2020 suite à la décision indiquée au paragraphe 9.

[Fin du document]